

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 04 Initiation à la pédagogie | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGE1B04FF | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be) HELHa Loverval Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 60 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|--------------------------------|------------|
| PEGE1B04FFA | Pédagogie générale | 30 h / 3 C |
| PEGE1B04FFB | Psychologie des apprentissages | 30 h / 3 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--------------------------------|----|
| PEGE1B04FFA | Pédagogie générale | 30 |
| PEGE1B04FFB | Psychologie des apprentissages | 30 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pédagogie générale | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGE1B04FFA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à maîtriser les notions et concepts importants de pédagogie générale et de lui fournir des clés de compréhension de différentes méthodes pédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours contribue au développement de la compétence 5.2 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours de la pédagogie générale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage se divise en 3 parties :

- 1° la pédagogie avec les notions et concepts clés de pédagogie générale et les principaux modèles pédagogiques;
- 2° les étapes de conception d'une situation d'enseignement-apprentissage ;
- 3° les pédagogies alternatives.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, lectures individuelles, travaux de groupe, présentations, recherches personnelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée.

Réalisations de différentes formes de synthèse en petits groupes et partage de celles-ci.
Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas et/ou dans exercices et les fichiers d'exercices et leurs corrigés.

L'ensemble de ces supports sont disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence et la participation active aux séances de cours (au minimum 80% de présence) vaut 10% de la note finale.

La réalisation des travaux pratiques (respect des délais, des consignes et implication dans les exercices demandés) vaut 10% de la note finale.

L'examen écrit vaut 50% de la note finale.

L'évaluation qualitative du travail pratique de groupe vaut 15% de la note finale.

L'évaluation qualitative du travail individuel vaut 15% de la note finale.

Chacun de ces 2 travaux sont dispensatoires, la note, si elle est positive, sera donc reportée au Q2 et au Q3.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 20 | | | | |
| Période d'évaluation | Trv + Exe | 80 | | | Trv + Exe | 100 |

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Q2 et Q3 : Le travail journalier (10% de présences et 10% de travaux pratiques) n'est pas reporté au Q3, l'examen vaut donc 70% de la note finale et les 2 travaux valent 30% de la note finale (15% + 15%).

Si les travaux ont été réussis qu Q1, la note est reportée pour le Q2 et le Q3.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Psychologie des apprentissages | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGE1B04FFB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours permet de découvrir quelques concepts fondateurs de la psychologie appliquée à la sphère éducative. Précisément, au terme du cours, les étudiants devront être capables, en se référant aux théories de l'apprentissage et aux processus psychologiques du fonctionnement humain, d'expliquer et de justifier des démarches et des stratégies adoptées dans des situations d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours contribue au développement de la compétence 5.2 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours de psychologie des apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les différentes parties du cours se développent notamment autour des grands courants pédagogiques en allant des approches comportementales vers les approches neo-cognitivistes en passant par les approches cognitivistes. Il s'agit également de mettre en évidence le lien qui existe entre les neurosciences et la pédagogie.

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, lectures individuelles, recherches personnelles, exercices, travaux individuels et de groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée.

Réalisations de différentes formes de synthèse en petits groupes et partage de celles-ci.
Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas et/ou dans exercices et les fichiers d'exercices et leurs corrigés.

L'ensemble de ces supports sont disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence et la participation active aux séances de cours (au minimum 80% de présence) vaut 10% de la note finale.

La réalisation des travaux pratiques (respect des délais, des consignes et implication dans les exercices demandés) vaut 10% de la note finale.

L'examen écrit vaut 80% de la note finale.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 20 | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 80 | | | Exe | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Q2 et Q3 : Le travail journalier n'est pas reporté au Q3, l'examen vaut donc 100% de la note finale.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).